

# **La situation des entreprises en France**

## **Focus sur les PME dans la région Pays de la Loire**

**Colloque Risque et Conjoncture**  
**Université de Nantes**

# Plan

- **La collecte d'information sur les entreprises non-financières à la Banque de France : la cotation et les travaux statistiques**
- **La situation des entreprises en France en 2014**
- **La situation des PME en France et dans les Pays de la Loire**

# Plan

- **La collecte d'information sur les entreprises non-financières à la Banque de France : la cotation et les travaux statistiques**
- La situation des entreprises en France en 2014
- La situation des PME en France et dans les Pays de la Loire

# La cotation Banque de France – Fiben

## 1/2

La cotation de la Banque de France est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans.

La cotation est utilisée :

- pour les besoins de la politique monétaire, comme outil de sélection des créances qui peuvent être utilisées par les banques pour leur refinancement auprès de l'Eurosystème. En effet, les établissements de crédit peuvent se refinancer auprès de l'Eurosystème en apportant en garantie des créances qu'ils détiennent sur des entreprises bénéficiant des cotes de crédit les plus favorables. La Banque de France est ainsi reconnue en tant qu'ICAS (In-House Credit Assessment System) au sein de l'Eurosystème ;
- pour le calcul des besoins en fonds propres des établissements de crédit au titre des règles de solvabilité. En 2007, la Banque de France a été reconnue Organisme externe d'évaluation de crédit (OEEC). Cette reconnaissance permet aux banques d'utiliser l'échelle de cotation Banque de France à des fins prudentielles. Cela facilite par ailleurs la surveillance de la solidité des actifs des établissements de crédits par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ;

# La cotation Banque de France – Fiben

## 2/2

- par les établissements de crédit, comme outil d'aide à la décision et comme instrument d'évaluation de leurs risques de contrepartie ;
- par les entreprises, qui bénéficient ainsi du regard extérieur d'une institution indépendante et d'une référence pouvant servir dans le dialogue avec les banques.

Ces informations sont (Fiben : Fichier bancaire des entreprises) :

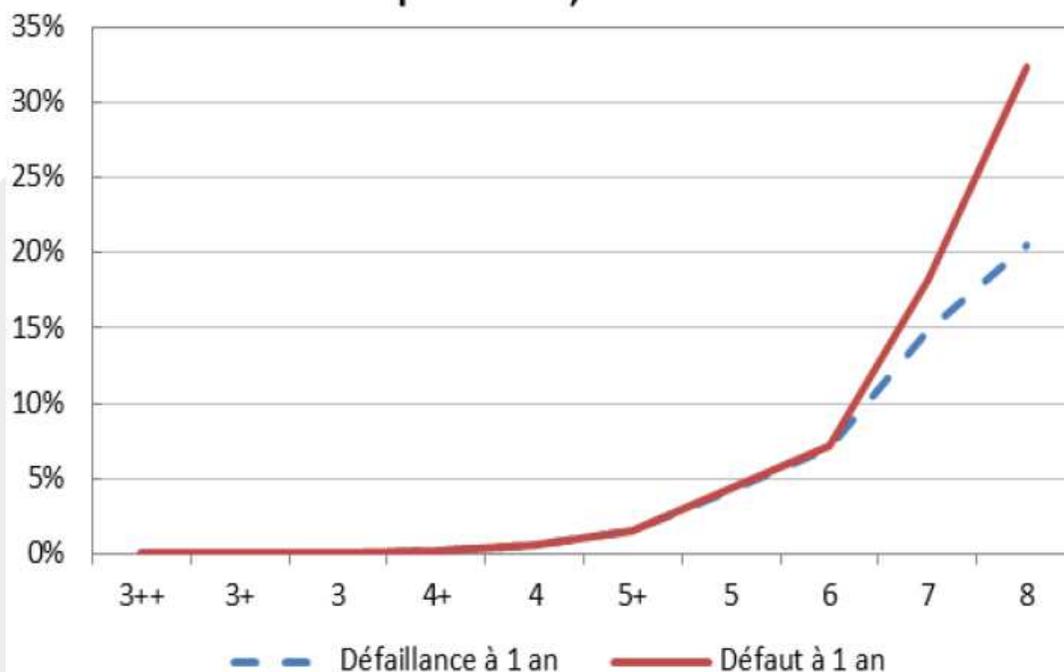
- descriptives (dénomination, adresse, date de création, etc.) ;
- comptables et financières ;
- relatives aux incidents de paiement déclarés par les établissements de crédit ;
- judiciaires (jugements rendus par les juridictions commerciales ou par les juridictions civiles statuant en matière commerciale) ;
- liées à l'environnement financier et économique de l'entreprise (dirigeants, associés, sociétés détenues, etc.) et qualitatives (recueillies lors d'entretiens avec les dirigeants d'entreprise qui permettent d'affiner l'analyse financière).

# L'échelle de cotation

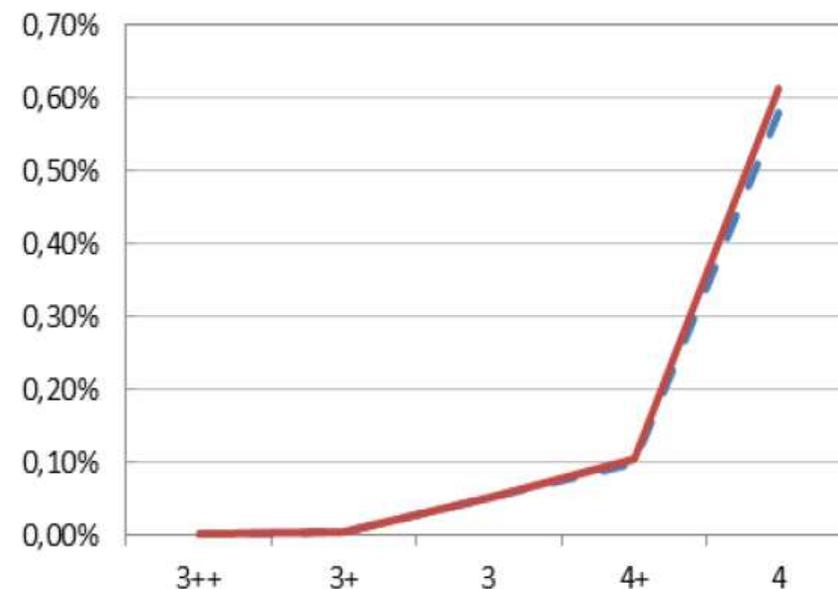
<p><b>[3++]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>excellente</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[3+]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>très forte</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[3]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>forte</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[4+]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>assez forte</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>
<p><b>[4]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>correcte</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[5+]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>assez faible</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[5]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>faible</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[6]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>très faible</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>
<p><b>[7]</b></p> <p>Une attention spécifique en raison de la déclaration <b>d'au moins un incident de paiement effet</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[8]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>menacée</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[9]</b></p> <p>La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée <b>compromise</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>	<p><b>[P]</b></p> <p>L'entreprise est en <b>procédure collective</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>
<p><b>[0]</b></p> <p><b>aucune information défavorable</b></p> <p><a href="#">voir la fiche</a></p>			

# Illustration 1 : défaillances et défaut à 1 an par cote

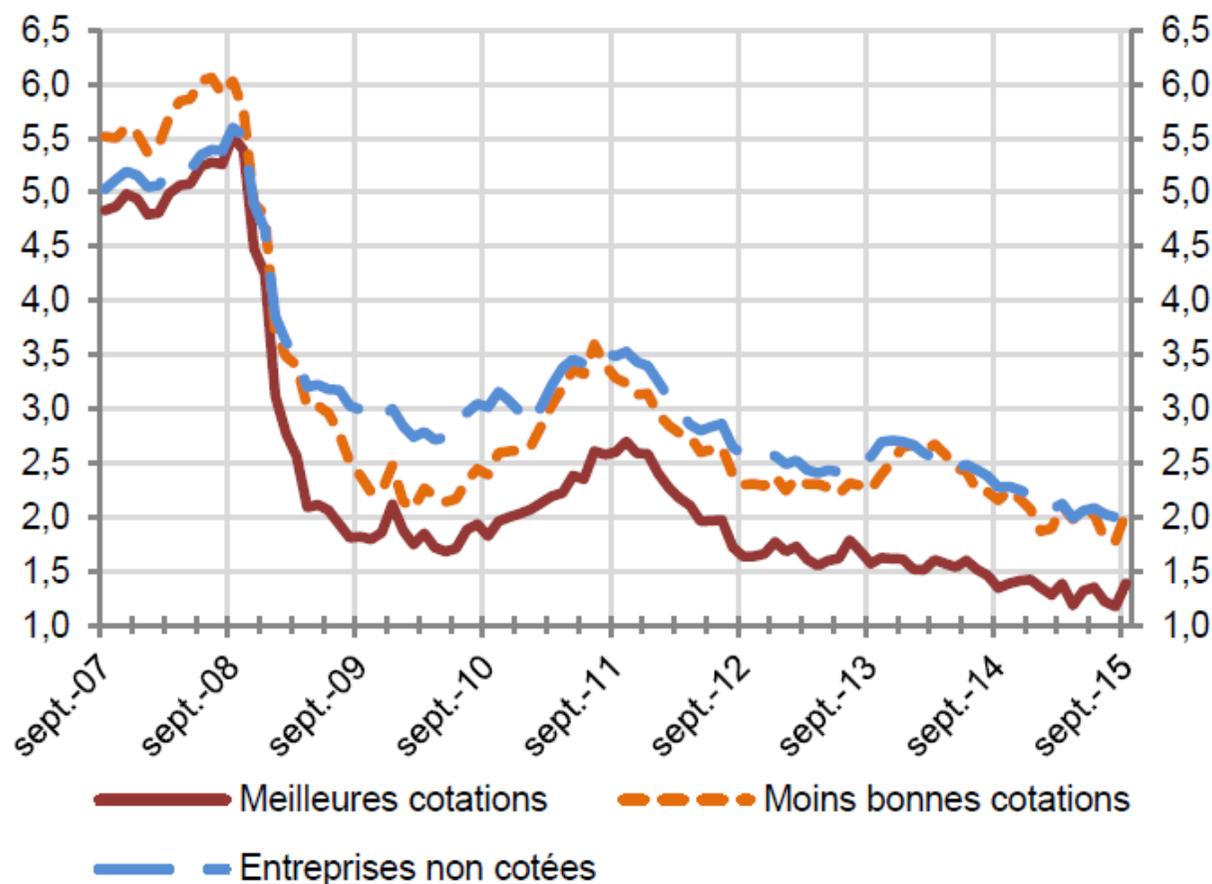
Taux de défaillance et de défaut  
Statistiques 2015, taux à 1 an



Focus sur les meilleures cotes



# Illustration 2 : taux des crédits aux entreprises, par cote (en %)



Source : Banque de France, Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage Statistiques, Direction des Entreprises

\* Les « meilleures cotations » correspondent aux cotations Banque de France comprises entre 3++ à 4 ; les « moins bonnes cotations » sont entre 5+ et 9.

# L'échantillon Fiben

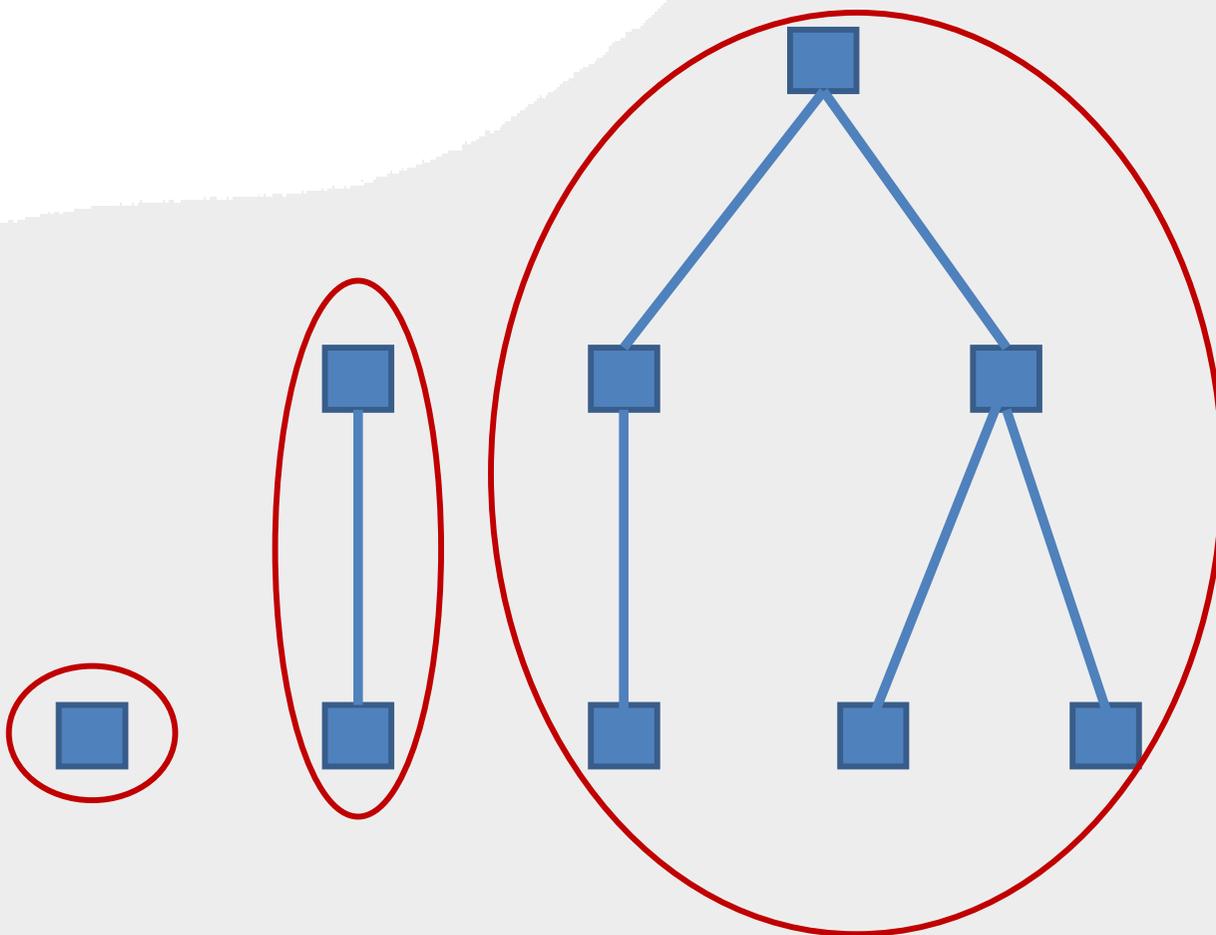
- 7 millions d'entreprises non-financières recensées (unités légales) ;
- 250.000 bilans analysés (entreprises ayant leur siège social en France et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 0,75 million d'euros, dont près de 4.700 groupes cotés sur comptes consolidés) ;

## Définition d'entreprise : règlement (CEE) n° 696/93 du conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la Communauté

L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens ou services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprises peut correspondre à une seule unité légale ».

L'entreprise telle qu'elle est définie est une entité économique qui peut donc correspondre, dans certaines circonstances, à la réunion de plusieurs unités légales. En effet, certaine unités légales exercent des activités exclusivement au profit d'une autre entité légale et leur existence ne s'explique que par des raisons administratives (par exemple fiscales) sans qu'elles soient significatives du point de vue économique. Appartient aussi à cette catégorie une grande partie des unités légales sans emploi. Souvent les activités de ces unités légales doivent être interprétées comme des activités auxiliaires des activités de l'unité légale mère qu'elles secondent, à laquelle elles appartiennent et à laquelle elle doivent être rattachées pour constituer l'entité « entreprise » utilisé pour l'analyse économique. »

# Ex. 9 unités légales mais 3 entreprises



## LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

### Article 51

« Pour les besoins de l'analyse statistique et économique, les entreprises peuvent être distinguées selon les quatre catégories suivantes :

- les microentreprises ;
- les petites et moyennes entreprises ;
- les entreprises de taille intermédiaire ;
- les grandes entreprises.

Un décret précise les critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise. »

[tp://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019283050](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019283050)

# Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique

1/2

## Article 1<sup>er</sup>

« La notion d'entreprise utilisée pour l'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie susvisée est celle du règlement (CEE) du Conseil du 15 mars 1993 susvisé, c'est-à-dire la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. »

[tp://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019961059](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019961059)

# Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique

2/2

## Article 3

La catégorie des **microentreprises** est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 10 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

La catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)** est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 250 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

---

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

La catégorie des **grandes entreprises (GE)** est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Chiffre d'affaires	Total de bilan	Effectif (nombre de salariés)						
		De 0 à 9	De 10 à 19	De 20 à 49	De 50 à 249	De 250 à 4 999	Plus de 5 000	
< 2M€	quelconque	micro	TPE	PE	ME	ETI	GE	
[2,10[ M€	< 2 M€	micro	TPE	PE				
	Plus de 2 M€	TPE	TPE	PE				
10,50[ M€	< 2 M€	micro	TPE	PE				
	[2,10[ M€	TPE	TPE	PE				
	Plus de 10 M€	ME						
50,1500[M€	< 2 M€	micro	TPE	PE				
	[2,10[ M€	TPE	TPE	PE				
	[10,43[ M€	ME						ME
	Plus de 43 M€	ETI						
Plus de 1500 M€	< 2 M€	micro	TPE	PE	ME	ETI	GE	
	[2,10[ M€	TPE	TPE	PE				
	[10,43[ M€	ME			ME			
	[43, 2000] M€	ETI						
	Plus de 2000 M€	GE						

# Unités légales et entreprises en 2011 (secteur marchand non-agricole)

	Grande entreprise	Entreprise de taille intermédiaire	Petite ou moyenne entreprise (hors microentreprise)	Microentreprise <sup>(1)</sup>	Ensemble
<b>Entreprises, y compris activités financières et assurances</b>					
Nombre d'entreprises	243	4 959	137 534	3 001 329	3 144 065
Nombre d'unités légales situées en France	30 653	47 863	210 320	3 014 756	3 303 592
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 493	3 363	4 153	2 925	14 934
Effectif salarié en équivalent temps plein (EQTP, en milliers)	4 081	3 048	3 654	2 539	13 322

# Plan

- La collecte d'information sur les entreprises non-financières à la Banque de France : la cotation et les travaux statistiques
- **La situation des entreprises en France en 2014**
- La situation des PME en France et dans les Pays de la Loire

# Un chiffre d'affaires en régression dans les activités les plus industrielles

## Évolution de l'activité :

	Chiffre d'affaires			Dont exportations			Valeur ajoutée			Excédent brut d'exploitation		
	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2012/2011	2013/2012	2014/2013
PME	2,8	1,8	1,1	4,8	4,3	2,7	2,0	1,6	2,0	-4,7	0,1	2,6
ETI	3,3	0,6	-0,3	3,7	0,7	-0,6	1,6	1,2	1,9	-4,3	-1,1	1,9
GE	1,5	0,2	-0,3	2,5	1,7	-1,6	-1,8	4,4	-1,2	-13,2	13,6	-9,9
<b>Total</b>	<b>2,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>3,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	<b>-8,1</b>	<b>5,1</b>	<b>-3,1</b>
Dont principaux secteurs												
Industrie manufacturière	0,1	-1,5	-0,6	0,1	1,8	-0,9	-3,4	4,4	0,4	-26,7	16,3	-6,7
Energie, eau et déchets	6,0	0,1	-4,4	22,0	-2,4	-9,4	4,0	2,9	-3,2	12,4	3,9	-6,4
Construction	1,8	1,9	-0,4	-21,9	24,9	26,8	-0,4	1,7	-1,1	-14,6	1,3	-5,6
Commerce	2,7	1,6	0,4	3,5	0,8	-3,2	1,3	1,1	1,1	-4,6	-2,4	-3,7
Transports et entreposage	3,9	1,2	1,2	7,5	0,4	3,8	3,1	0,3	1,4	1,4	1,2	3,0
Information et communication	0,6	4,5	0,9	20,0	12,4	2,2	0,3	7,9	0,2	-6,3	16,2	-3,1
Soutien aux entreprises	3,1	1,1	3,0	19,5	-0,3	7,6	1,1	0,7	2,7	-1,0	-1,7	6,6
Enseignement, santé et action sociale	6,5	4,6	3,7	-27,6	13,3	16,7	6,1	4,7	3,8	5,7	8,9	5,1

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la Loi de modernisation de l'économie (LME).

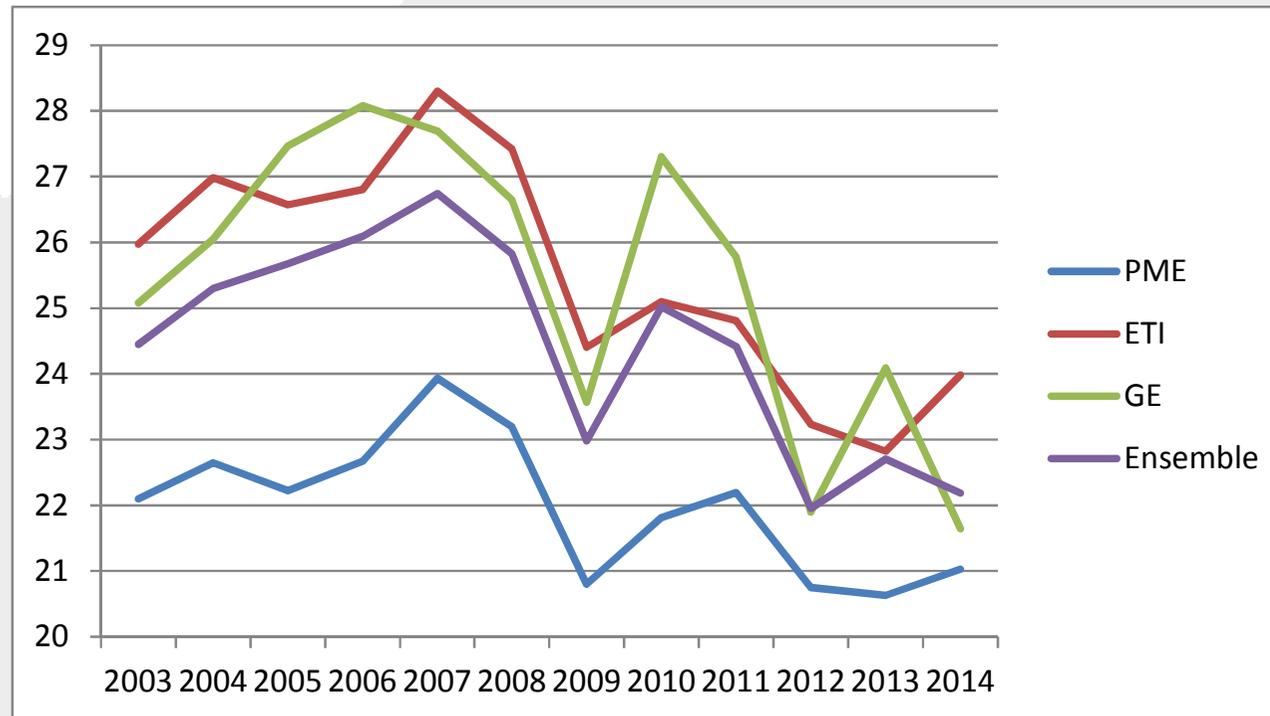
Note de lecture : Les variations sont calculées sur un échantillon d'entreprises dont les bilans sont présents dans la base de données FIBEN pour deux exercices consécutifs (population cylindrée). Les entrées et sorties de l'échantillon dues à des absorptions, des défaillances ou des créations ne sont pas prises en compte. La taille et le secteur retenus sont ceux de l'année N-1, quelle que soit la situation de l'entreprise pour l'année N (par exemple, on retient la taille et le secteur de 2013 lorsqu'on compare 2014 à 2013, et celle de 2012 lorsqu'on compare 2013 à 2012). On pourra se référer aux annexes 1 et 2 pour plus de détail sur la base FIBEN et la définition des tailles d'entreprises selon les critères de la LME.

Source : Banque de France, base FIBEN, décembre 2015.

# Le taux de marge d'exploitation s'affaiblit en 2014, notamment dans les grandes entreprises

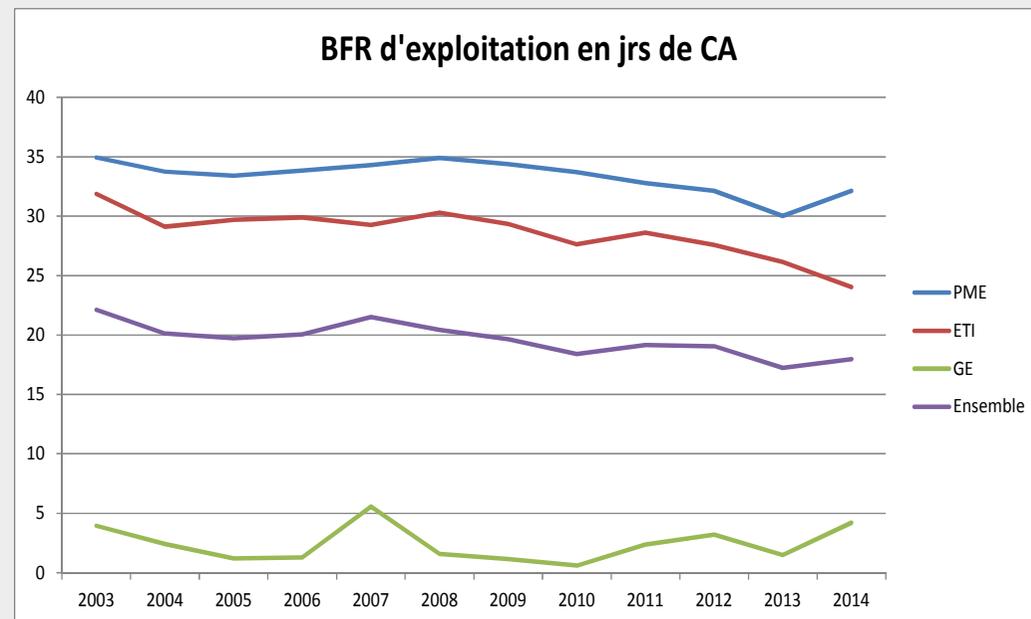
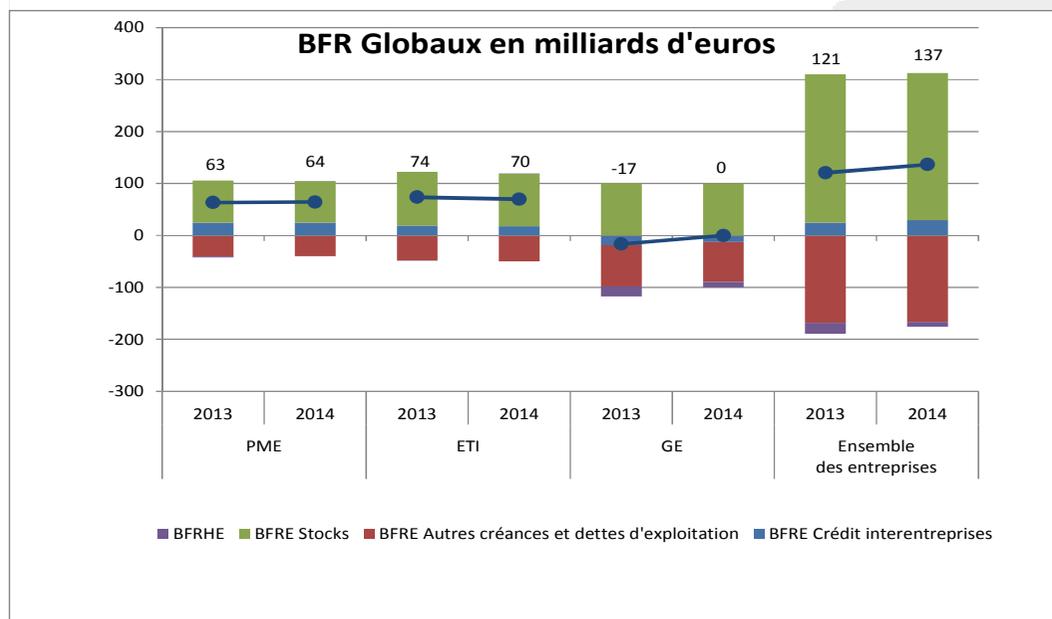
Taux de marge : excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée

Par tailles :



# Le besoin en fonds de roulement s'alourdit sous l'effet des éléments hors exploitation

Besoin en fonds de roulement :



# L'investissement diminue encore en 2014

## Evolution de l'investissement (%)

	Investissement d'exploitation				Autofinancement			
	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2014/2013
PME	6,1	-13,8	-9,6	-2,8	-4,1	-10,2	10,2	2,8
ETI	4,1	-4,0	-10,3	-0,6	1,6	-15,8	0,2	10,2
GE	8,0	3,2	3,8	-5,1	-12,5	-16,5	4,4	15,4
Total	6,2	-3,5	-4,0	-3,1	-7,2	-15,0	4,4	11,1

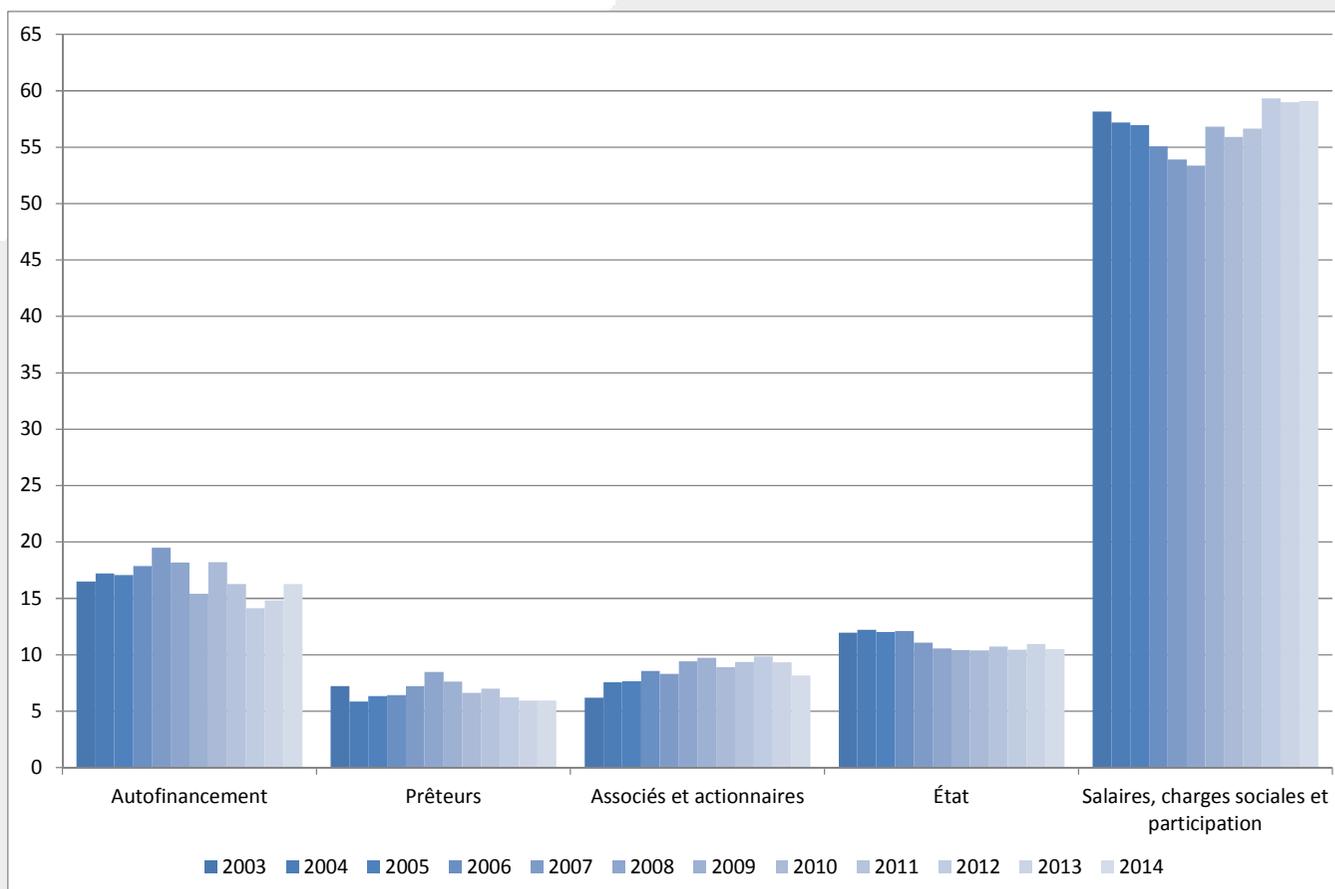
Champ : Entreprises non financières définies au sens de la LME.

Note de lecture : cf. tableau 1. L'investissement d'exploitation est calculé sur une population cohérente sur trois années consécutives (double cylindrage), alors que l'autofinancement n'a fait l'objet que d'un simple cylindrage.

Source : Banque de France, base FIBEN, décembre 2015

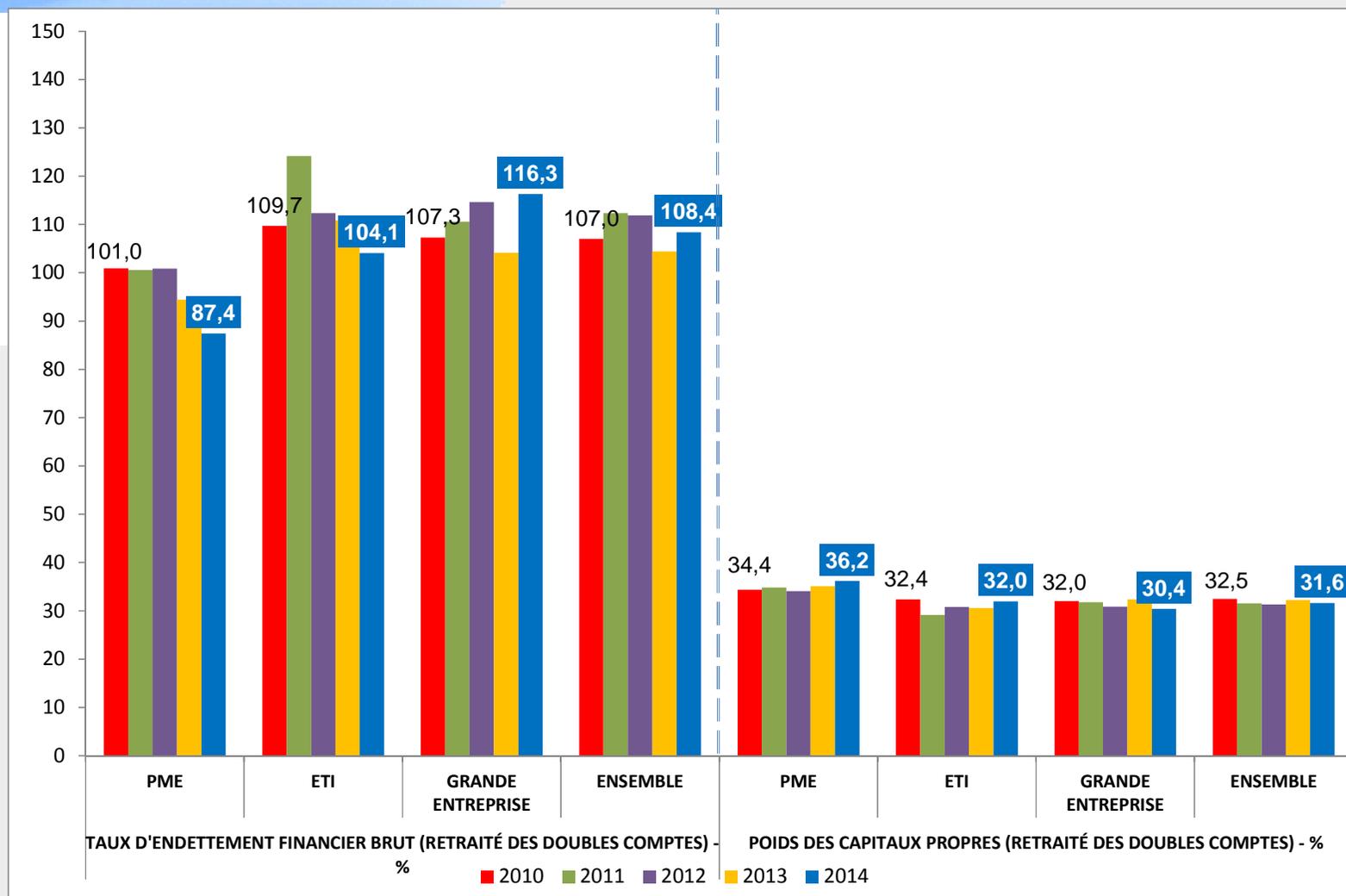
# La répartition du revenu global : un renforcement de la part de l'autofinancement en 2014

Répartition du revenu global :



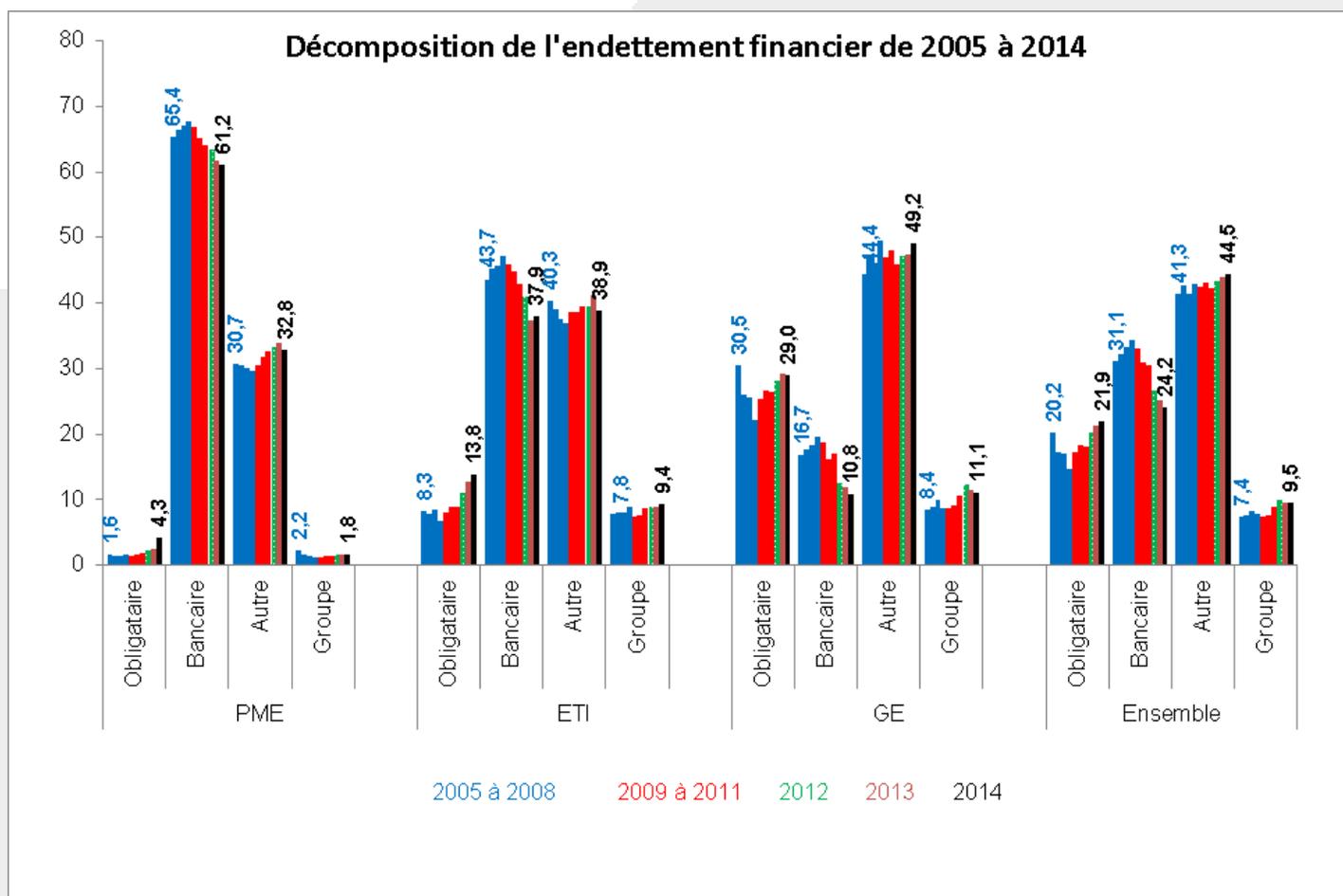
Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Les grandes entreprises font reculer le poids des capitaux propres et remonter le taux d'endettement



Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

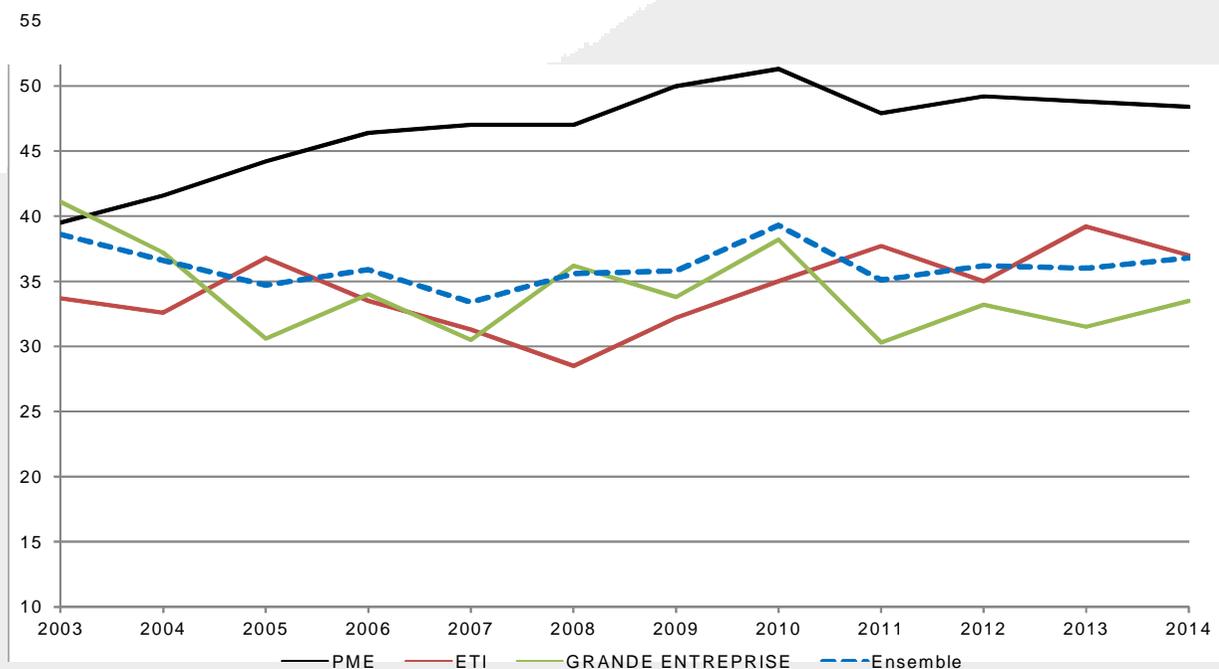
# La part de l'endettement bancaire se réduit depuis 2009



# La trésorerie nette augmente faiblement, en particulier dans les grandes entreprises

Trésorerie nette/capitaux propres (retraité) :

Graphique 1 Trésorerie nette /capitaux propres appelés (retraités des doubles comptes) (en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la LME.

Source : Banque de France, base FIBEN, décembre 2015

# Plan

- La collecte d'information sur les entreprises non-financières à la Banque de France : la cotation et les travaux statistiques
- La situation des entreprises en France en 2014
- **La situation des PME en France et dans les Pays de la Loire**

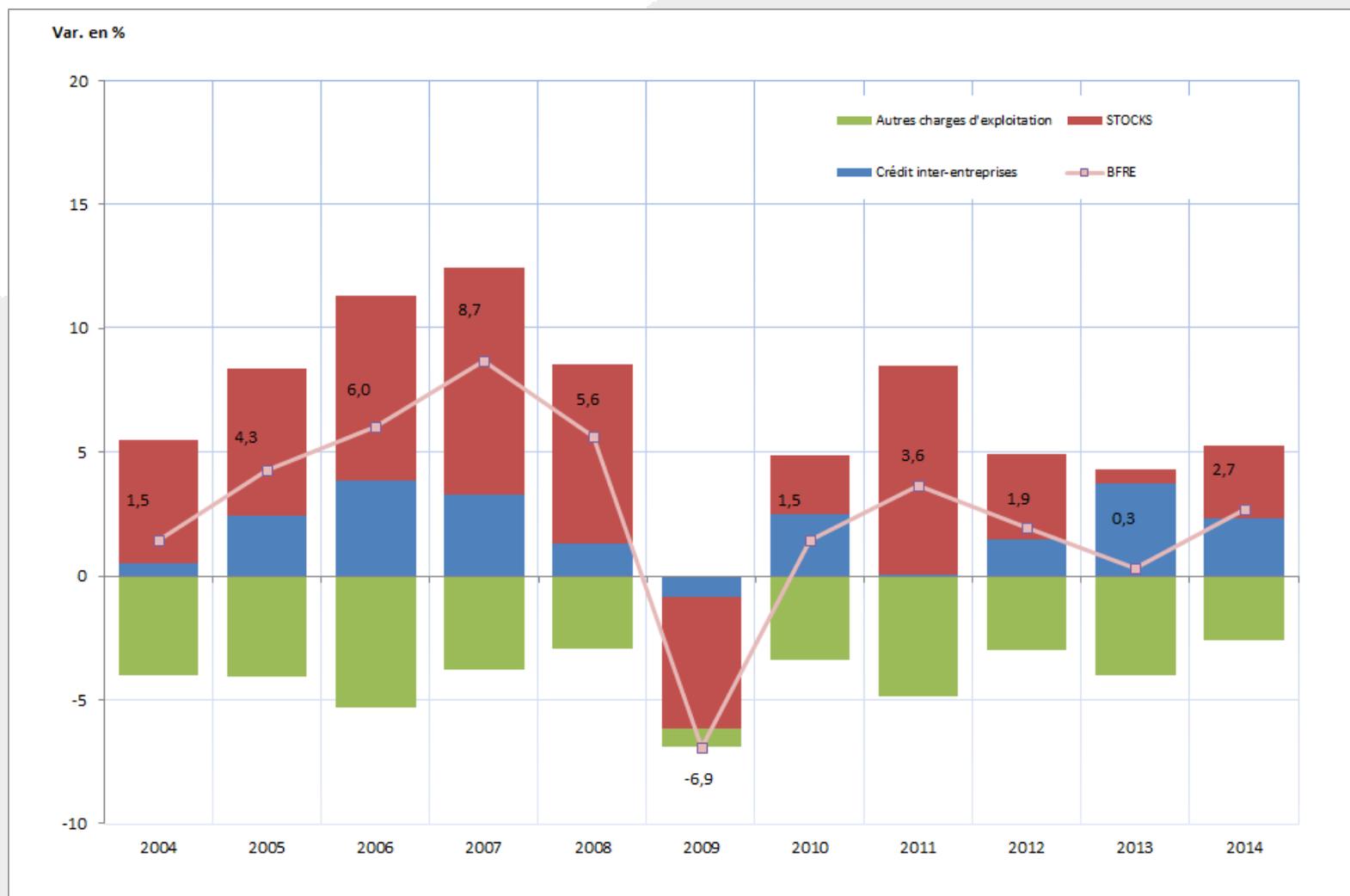
# Une hausse limitée de l'activité des PME en 2014, tirée par l'industrie et le transport

## Évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée (en %)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					
	Répartition	Taux de croissance				Répartition	Taux de croissance				
		2014	2011	2012	2013		2014	2014	2011	2012	2013
Ensemble des PME	France	100	7,9	2,8	1,8	1,1	100	5,7	2,0	1,6	2,0
	Pays de la Loire	100	7,8	3,9	1,7	0,8	100	5,8	2,9	1,8	1,5
Dont principaux secteurs :											
Industrie manufacturière	France	18,5	9,2	2,2	1,1	1,7	21,1	6,1	1,5	0,7	2,3
	Pays de la Loire	22,6	12,0	5,4	0,2	1,0	28,1	8,1	4,1	1,2	1,7
Construction	France	11,0	7,3	2,3	1,2	0,4	13,9	4,2	0,9	0,6	0,1
	Pays de la Loire	11,4	7,0	2,1	-0,2	-2,3	15,4	4,0	1,6	0,5	-1,5
Commerce	France	47,0	7,7	2,7	1,7	0,1	26,6	5,1	1,3	1,2	1,5
	Pays de la Loire	47,9	6,5	3,4	1,9	0,6	26,5	5,2	2,2	1,3	1,1
Transports et entreposage	France	4,1	7,7	2,8	1,9	2,4	5,4	5,1	1,7	2,8	3,8
	Pays de la Loire	4,1	6,8	3,8	2,6	3,1	6,2	3,1	2,3	2,7	4,4
Soutien aux entreprises	France	7,7	8,5	4,1	3,0	3,2	12,7	7,2	3,6	3,0	2,7
	Pays de la Loire	5,4	5,8	7,4	5,1	3,2	9,2	6,2	5,4	3,5	2,4

Champ : PME non financières définies au sens de la LME

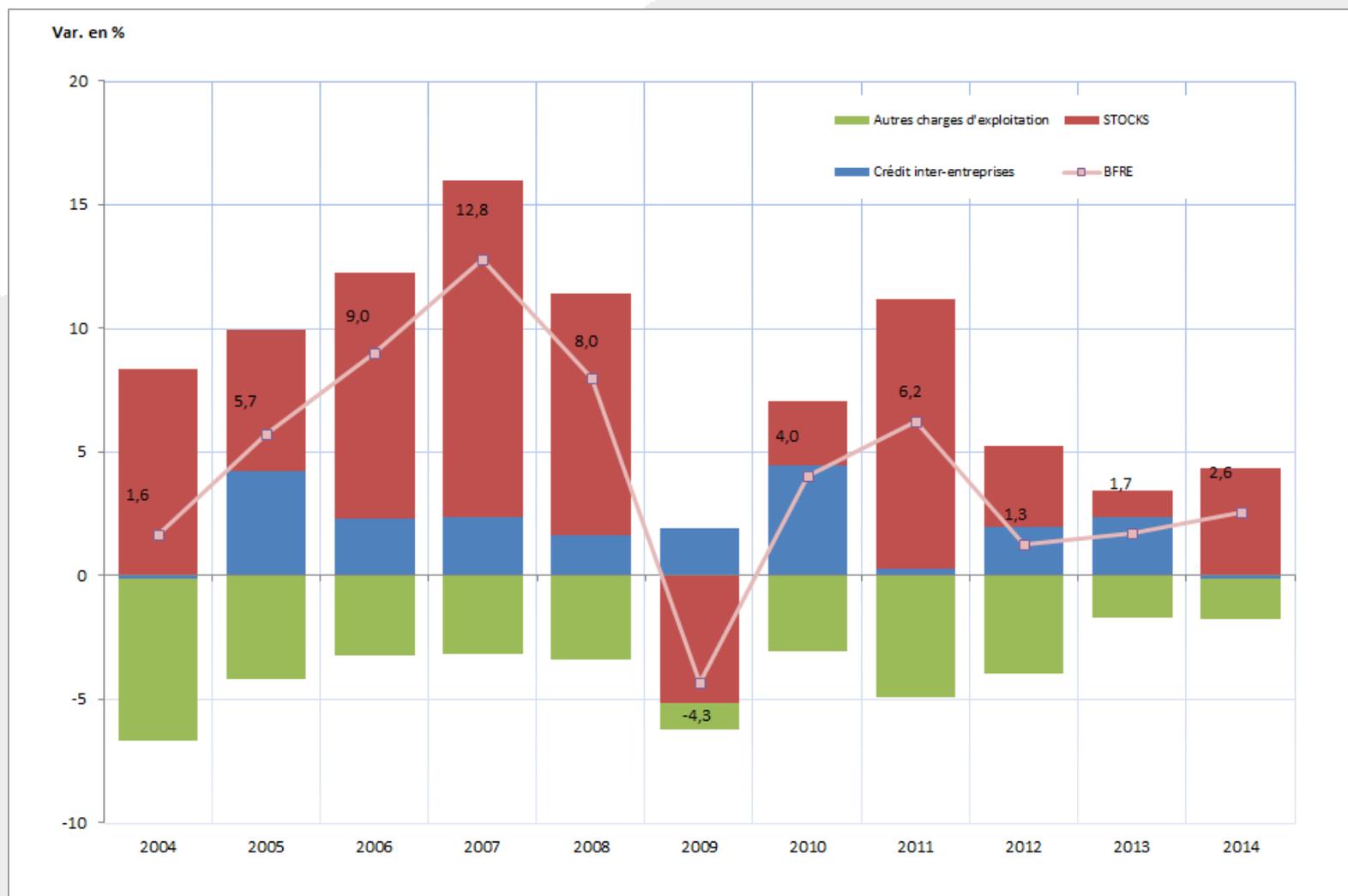
# Le BFRE augmente en 2014 sous l'effet de la reconstitution des stocks



Champ : PME non financières définies au sens de la LME – France entière

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Egalement dans les Pays de la Loire mais la contribution du CIE disparaît



Champ : PME non financières définies au sens de la LME – Pays de la Loire

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

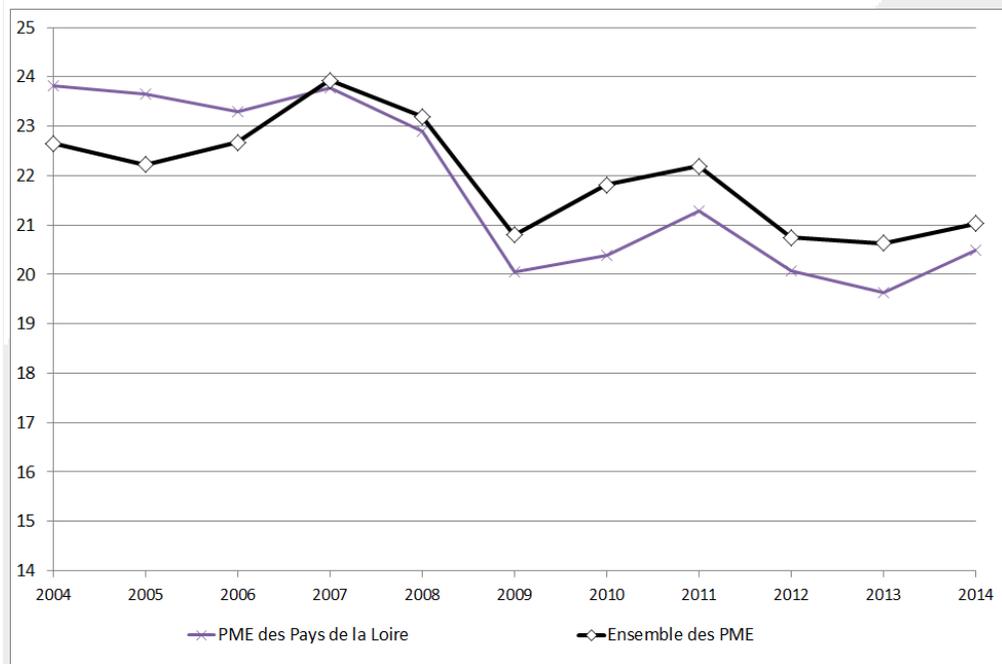
# En France entière, l'EBE augmente sous l'effet de la modération des charges de personnel et du recul des impôts à la production. Ces contributions sont plus marquées dans les Pays de la Loire

		Charges de personnel répartition	Valeur ajoutée				Charges de personnel				Impôts à la production				Excédent brut d'exploitation			
			2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013
<b>Ensemble des PME</b>	France	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>	<b>5,7</b>	<b>3,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>5,6</b>	<b>3,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>5,7</b>	<b>-4,7</b>	<b>0,1</b>	<b>2,6</b>
	Pays de la Loire	<b>100,0</b>	<b>5,8</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>5,9</b>	<b>4,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>	<b>5,1</b>	<b>3,8</b>	<b>-2,0</b>	<b>5,1</b>	<b>-4,0</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>
<i>Dont principaux secteurs :</i>																		
Industrie manufacturière	France	21,7	6,1	1,5	0,7	2,3	5,9	3,1	0,7	1,6	1,3	5,3	2,7	-1,2	7,6	-5,9	-0,1	5,4
	Pays de la Loire	28,7	8,1	4,1	1,2	1,7	8,2	5,3	0,9	1,4	2,7	7,2	2,8	-1,5	8,3	-1,9	1,6	4,2
Construction	France	15,6	4,2	0,9	0,6	0,1	5,2	3,3	1,4	0,9	-2,4	5,2	1,5	-3,5	0,1	-11,7	-4,0	-3,9
	Pays de la Loire	17,4	4,0	1,6	0,5	-1,5	5,1	3,4	1,7	-0,2	-5,7	4,7	-0,1	-4,6	0,1	-8,5	-5,3	-9,7
Commerce	France	25,9	5,1	1,3	1,2	1,5	4,4	3,5	1,9	1,7	4,2	4,9	1,9	-4,2	7,2	-6,4	-1,9	2,5
	Pays de la Loire	25,4	5,2	2,2	1,3	1,1	4,7	4,2	2,1	1,4	3,2	4,5	2,3	-5,1	6,0	-4,3	-1,9	1,2
Transports et entreposage	France	5,4	5,1	1,7	2,8	3,8	6,3	3,2	2,0	2,2	-0,4	3,6	4,1	0,1	3,9	-3,5	5,1	10,6
	Pays de la Loire	6,2	3,1	2,3	2,7	4,4	3,6	2,7	1,8	2,7	-5,3	3,6	3,6	0,7	2,9	1,4	5,0	12,4
Soutien aux entreprises	France	13,6	7,2	3,6	3,0	2,7	7,4	5,1	3,6	2,9	5,6	8,1	4,7	0,6	4,8	-3,1	-0,6	2,2
	Pays de la Loire	9,7	6,2	5,4	3,5	2,4	6,7	8,0	3,8	3,3	4,3	8,5	5,6	1,8	2,3	-5,2	1,4	-1,4

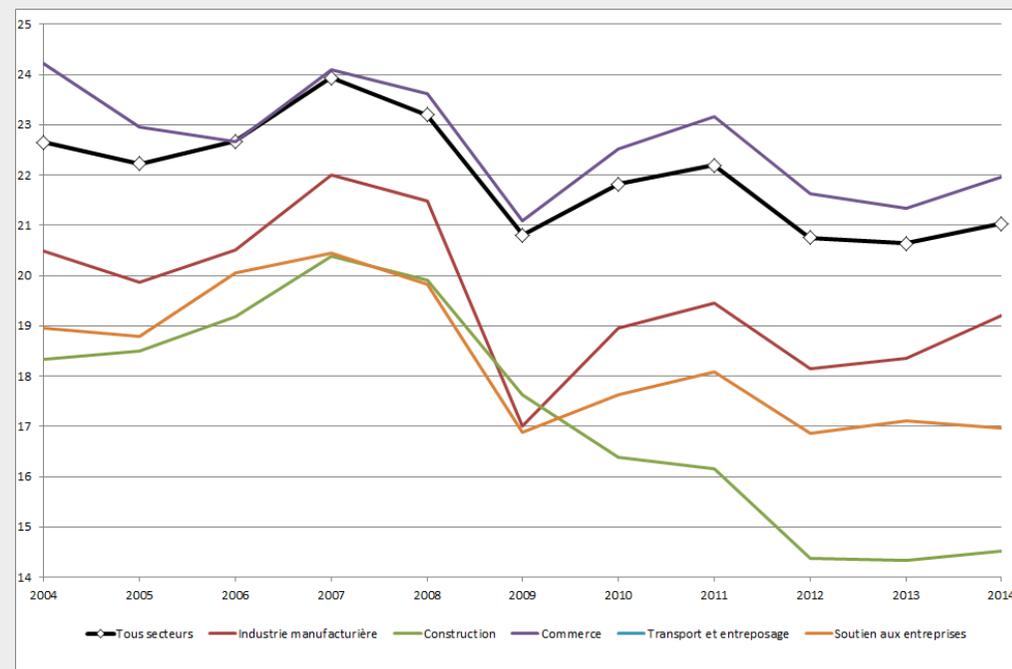
Champ : PME non financières définies au sens de la LME

# Le taux de marge est mieux orienté

France / Pays de la Loire



Par secteurs (France entière)



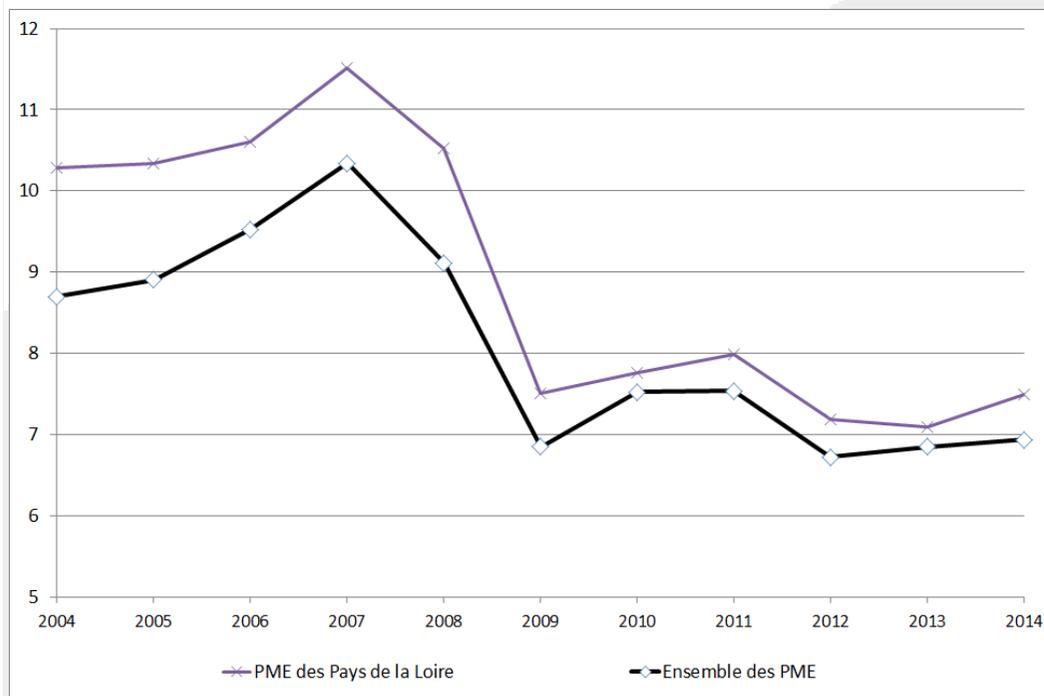
Champ : PME non financières définies au sens de la LME

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# La rentabilité globale stagne en raison de la faible progression des résultats

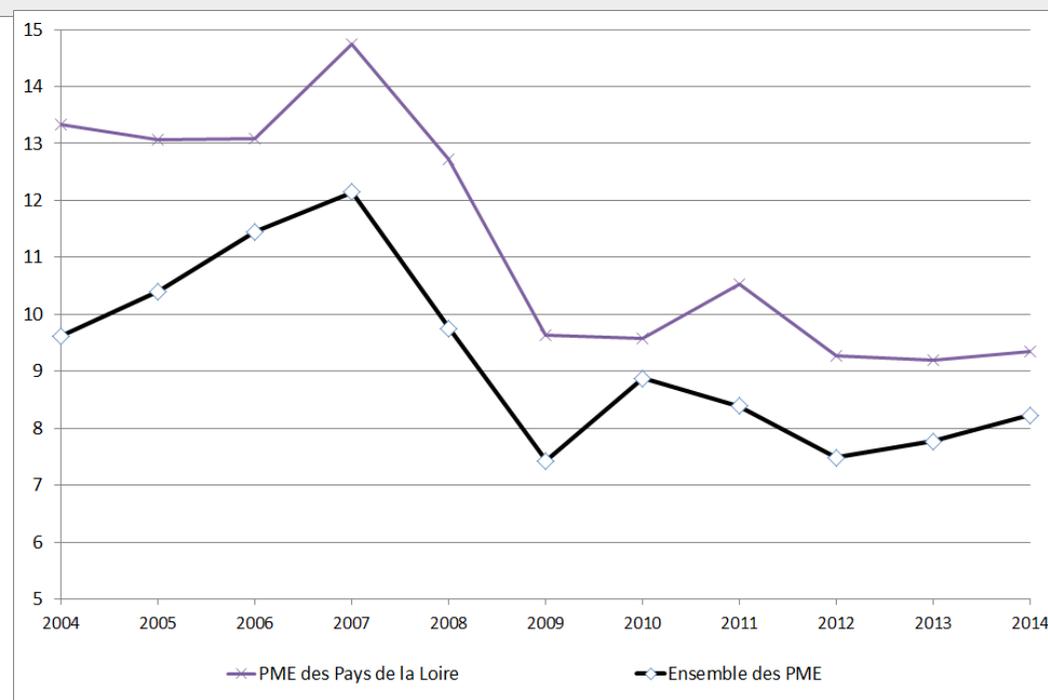
Rentabilité économique

(Excédent net d'exploitation/capital d'exploitation, %)



Rentabilité financière

(Capacité nette d'autofinancement/Capitaux propres, %)



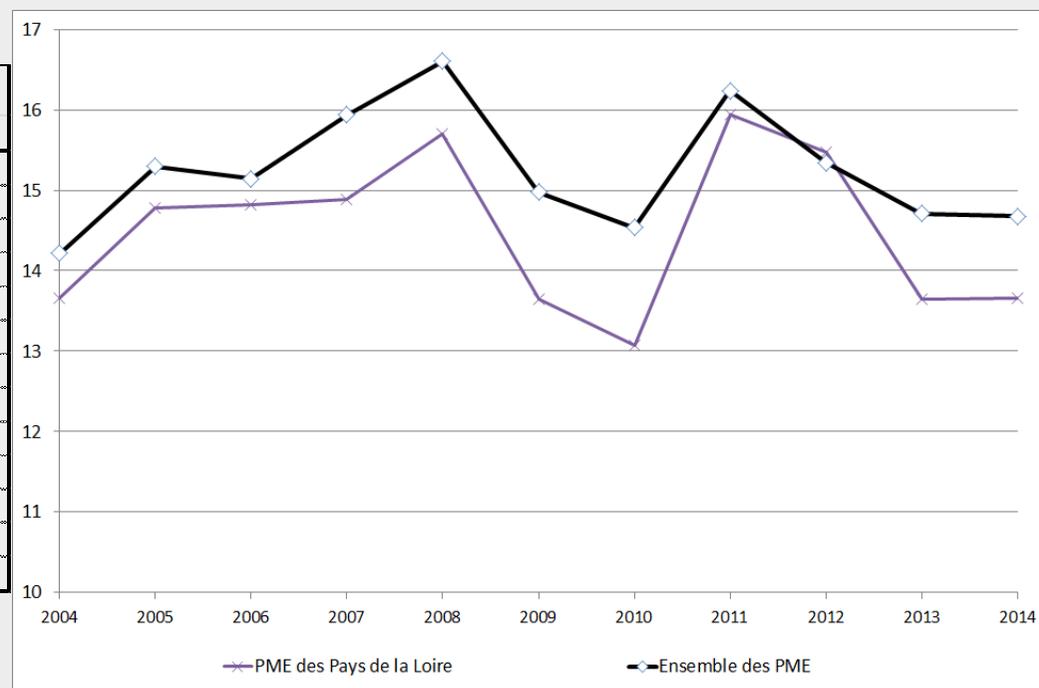
Champ : PME non financières définies au sens de la LME

# Le taux d'investissement se stabilise dans les Pays de la Loire comme en France entière

Variation de l'investissement (en %)

		Investissement : répartition	Investissement			
			2011	2012	2013	2014
<b>Ensemble des PME</b>	France	<b>100,0</b>	17,4	-3,5	-2,5	1,8
	Pays de la Loire	<b>100,0</b>	27,7	-0,1	-9,9	1,5
<i>Dont principaux secteurs :</i>						
Industrie manufacturière	France	19,5	11,8	-2,4	-4,9	9,2
	Pays de la Loire	22,4	41,0	12,8	-2,8	-6,1
Construction	France	8,6	9,6	-4,9	-1,7	-2,0
	Pays de la Loire	8,4	7,2	8,8	-8,2	-11,1
Commerce	France	18,8	0,3	-12,1	-11,7	-4,4
	Pays de la Loire	21,8	-14,9	-9,6	-13,7	-0,3
Transports et entreposage	France	7,8	7,3	11,1	-2,6	6,8
	Pays de la Loire	10,5	26,5	33,3	-28,5	16,2
Soutien aux entreprises	France	10,1	22,1	-11,0	4,7	-7,5
	Pays de la Loire	12,3	32,8	-3,5	-17,6	4,7

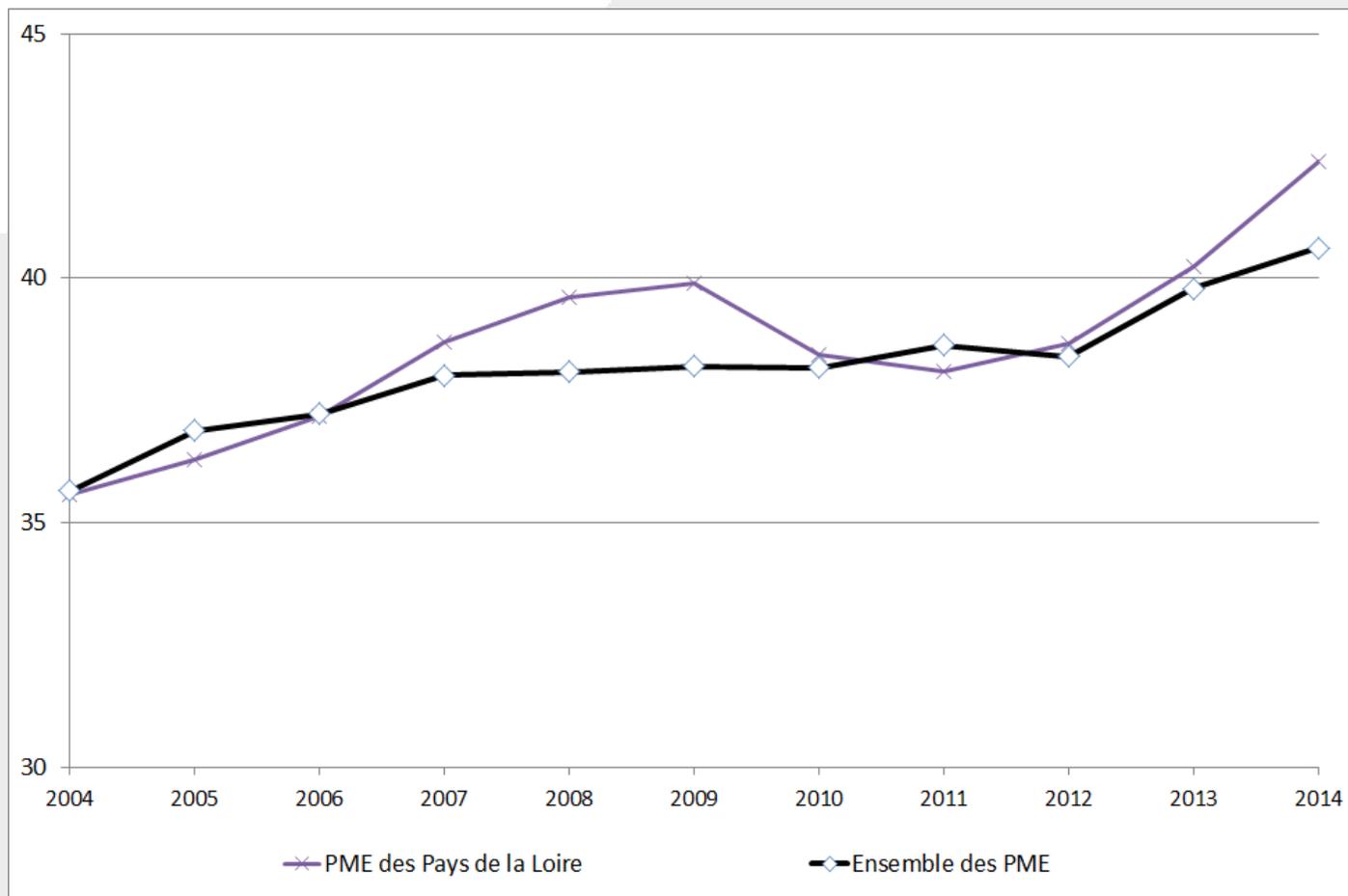
Taux d'investissement (en %)



Champ : PME non financières définies au sens de la LME

# Une structure financière toujours solide (1/3)

## Part des capitaux propres dans le total des ressources (en %)

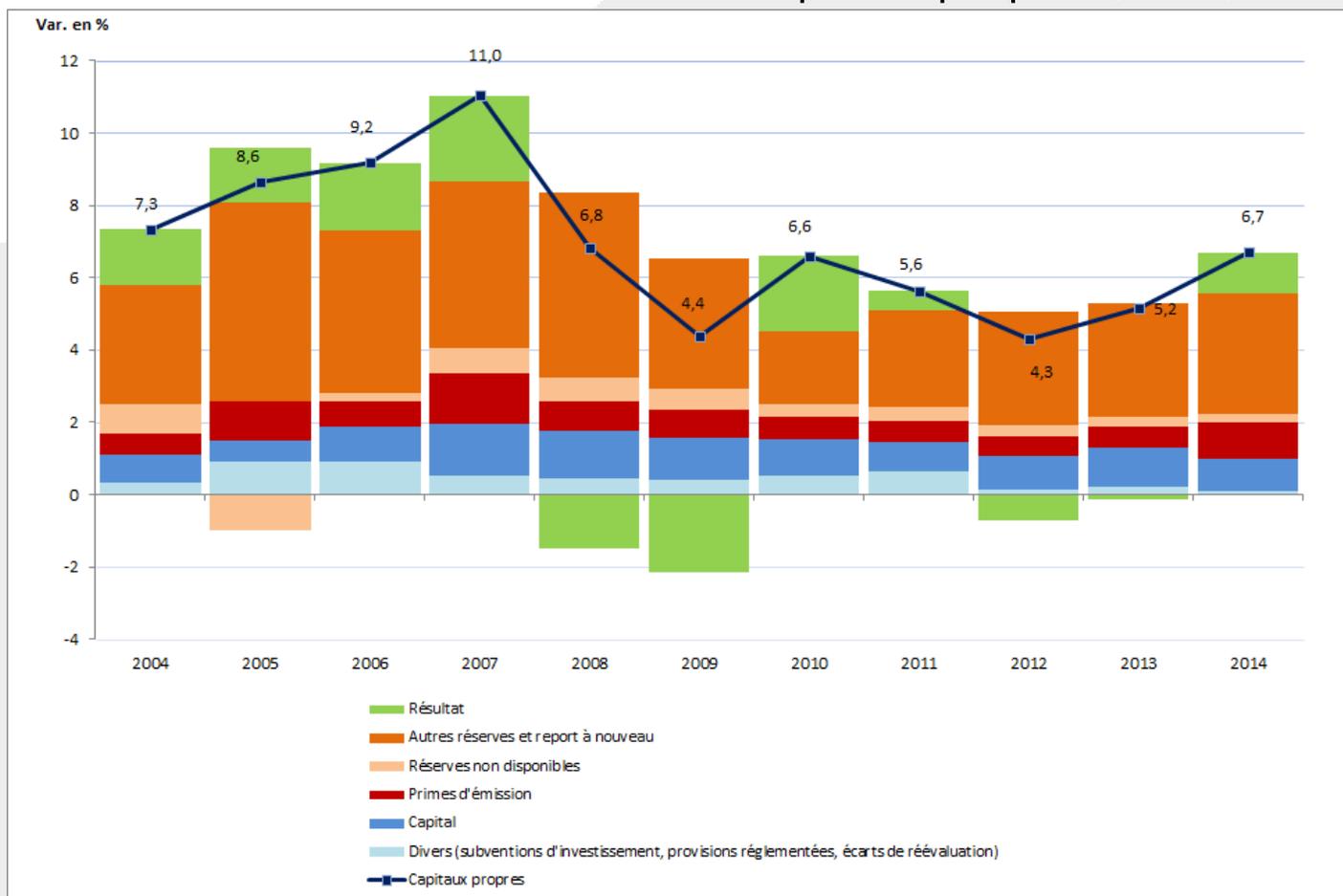


Champ : PME non financières définies au sens de la LME

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Une structure financière toujours solide (2/3)

Contributions à la variation des capitaux propres (en %)

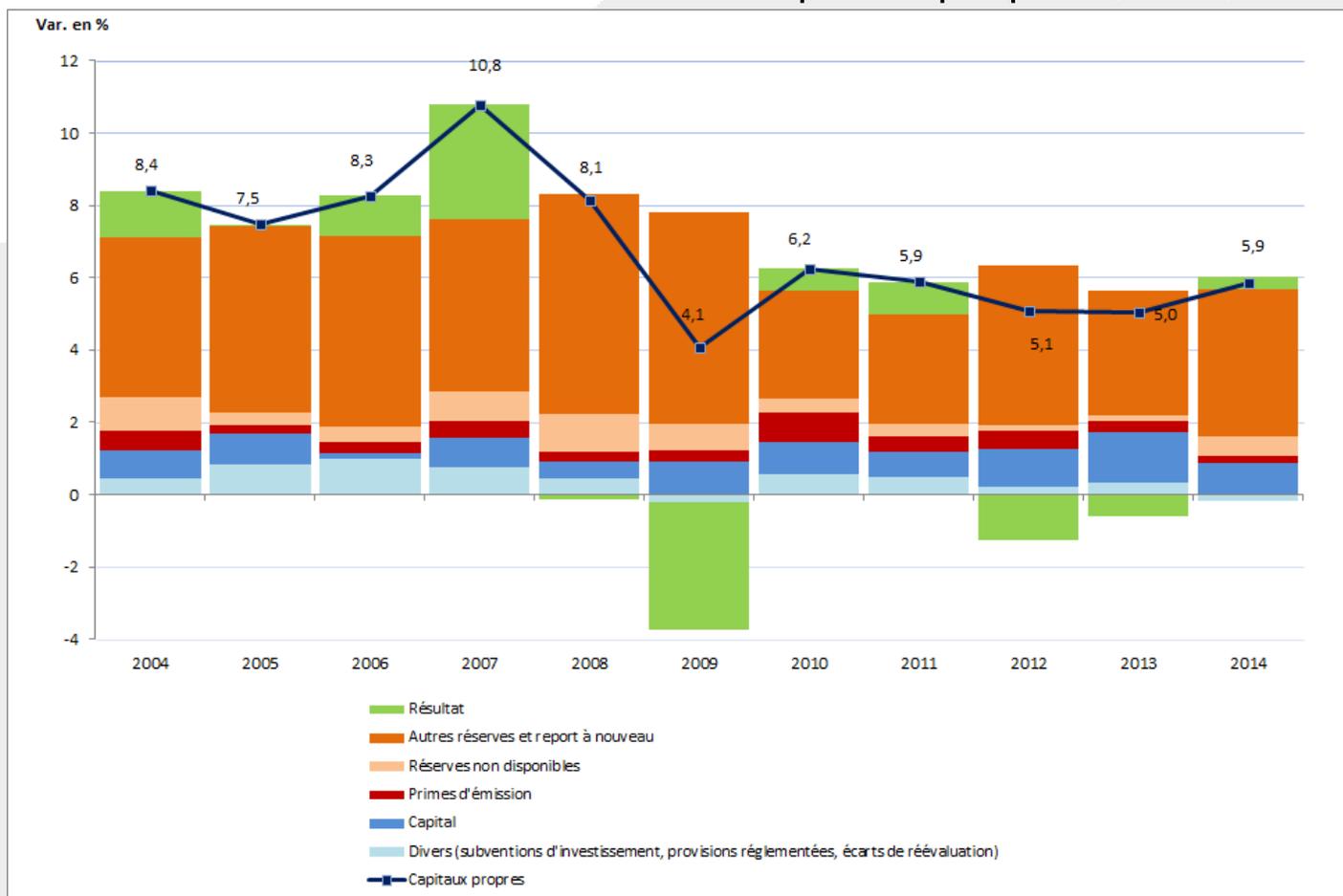


Champ : PME non financières définies au sens de la LME – France entière

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# dans les Pays de la Loire également (3/3)

## Contributions à la variation des capitaux propres (en %)

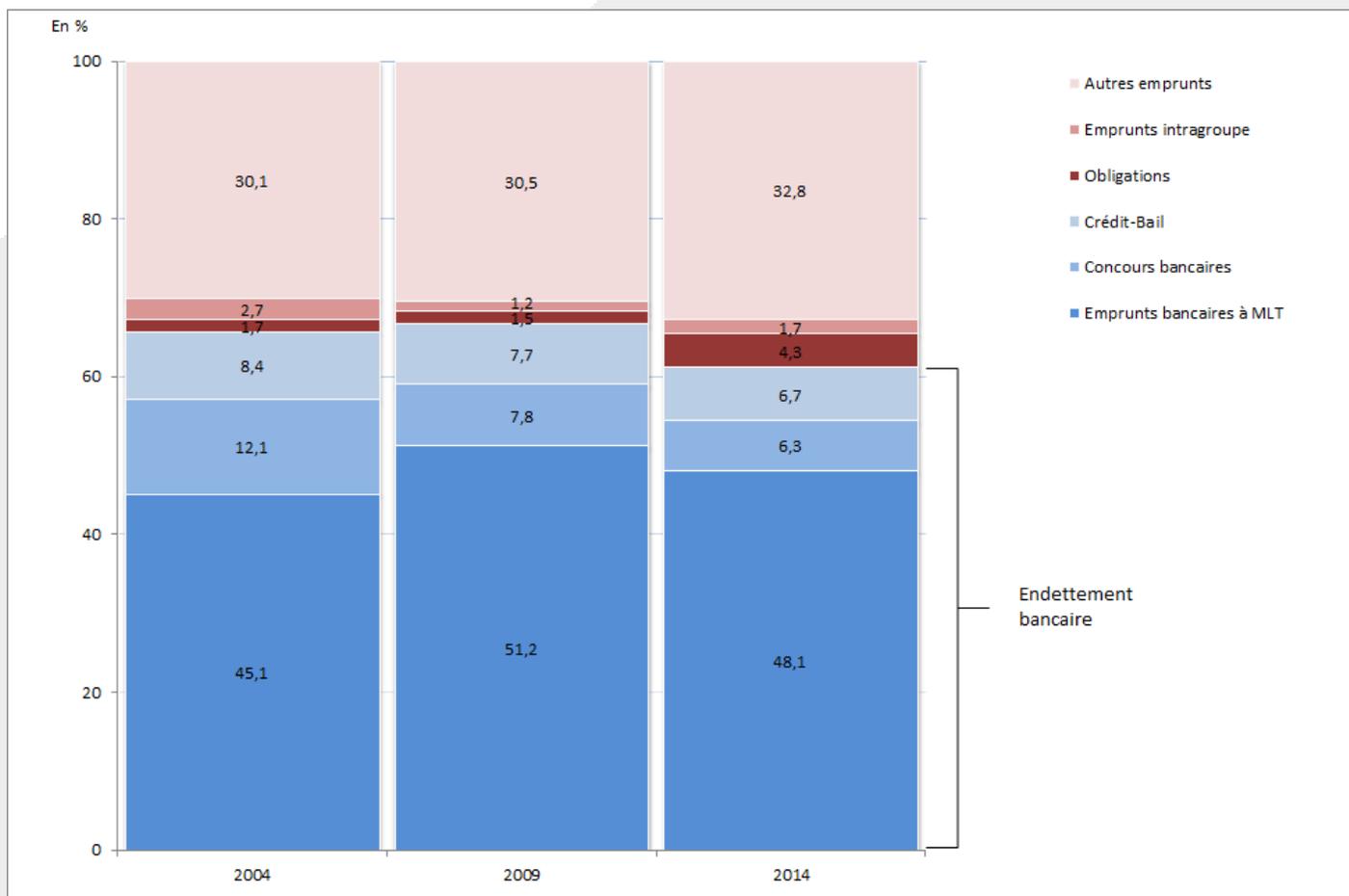


Champ : PME non financières définies au sens de la LME – Pays de la Loire

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Des structures d'endettement stables

## Structure de l'endettement financier des PME

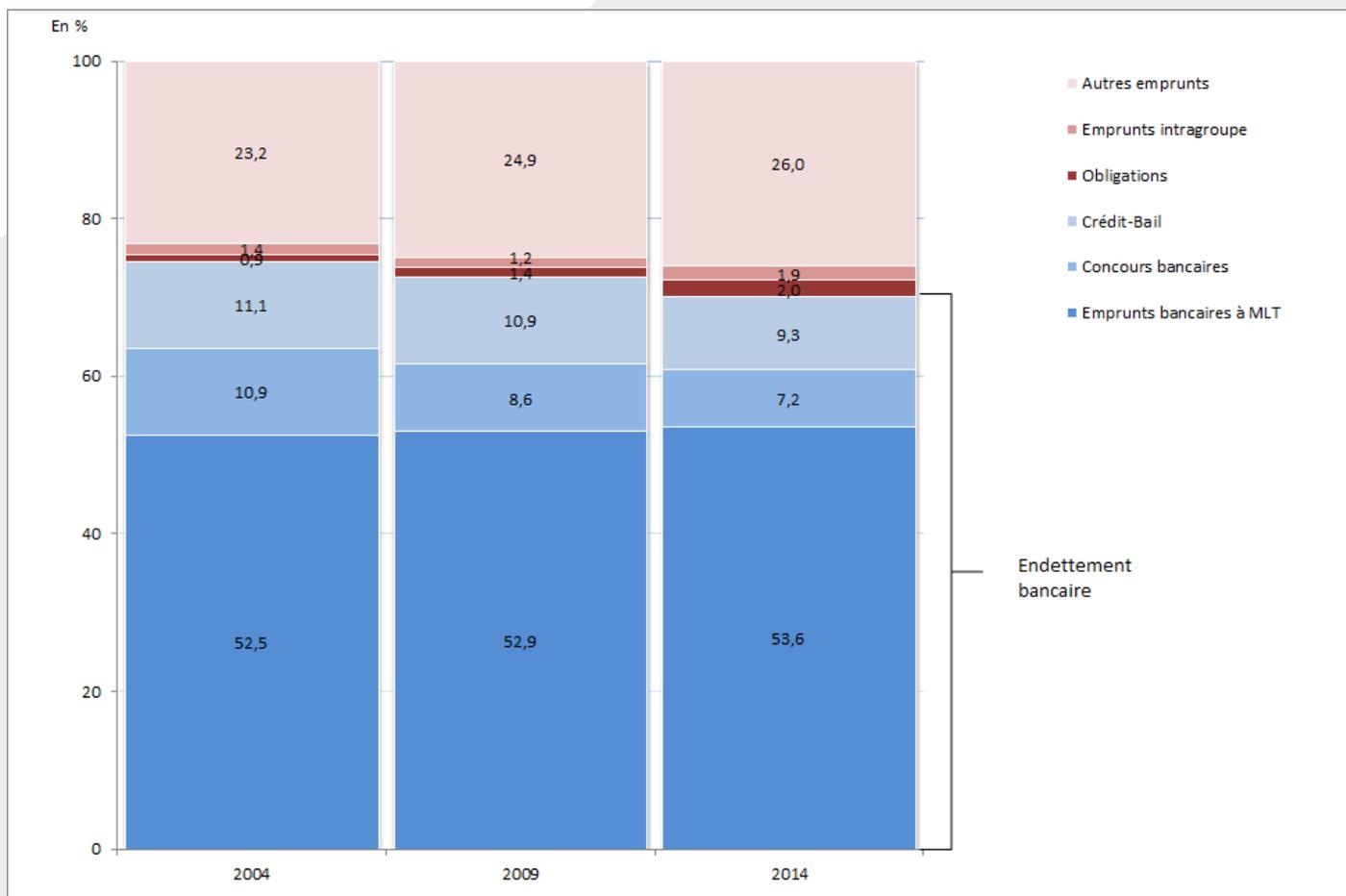


Champ : PME non financières définies au sens de la LME – France entière

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Avec un recours relativement plus important au crédit dans les Pays de la Loire

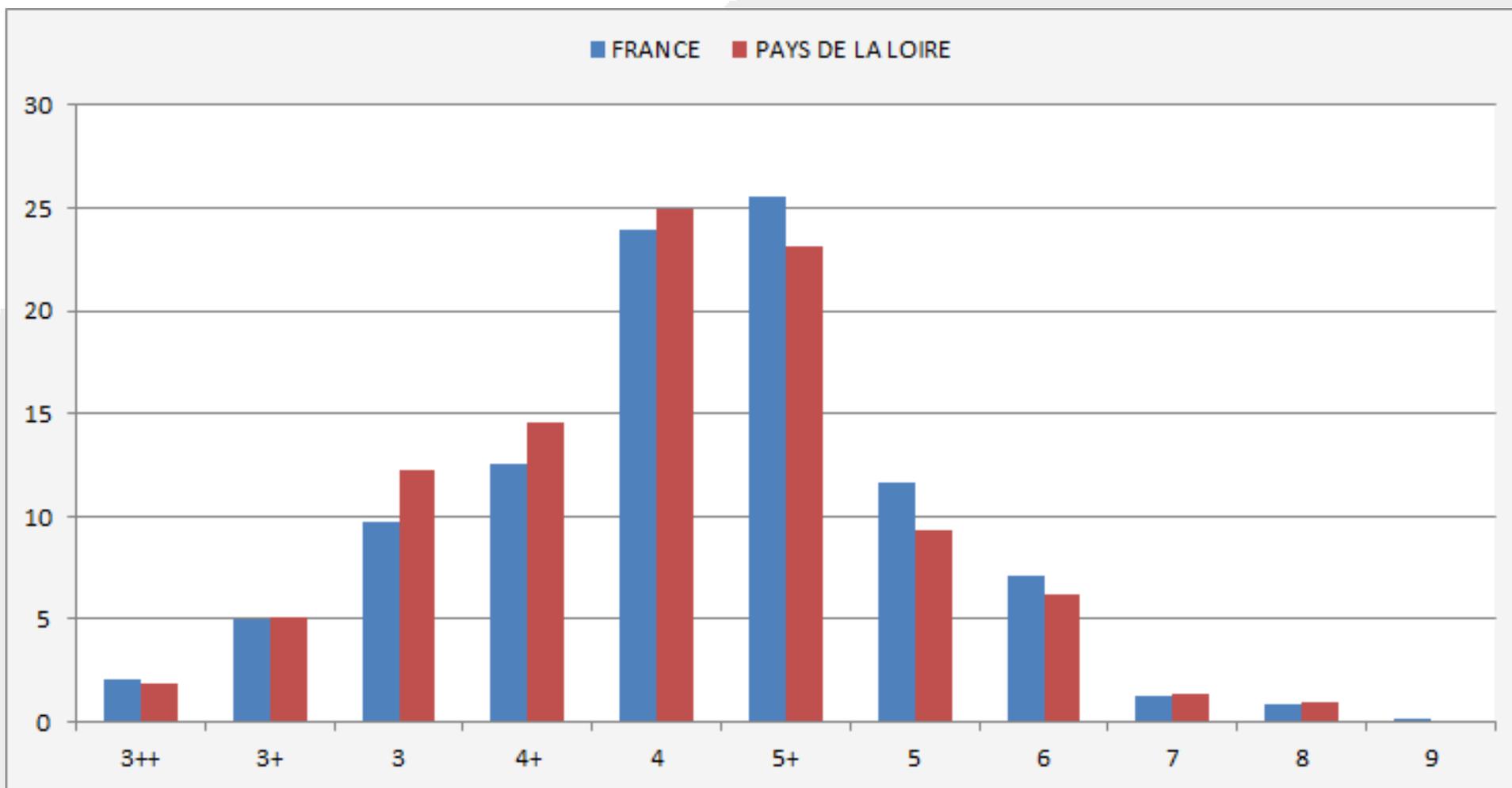
## Structure de l'endettement financier des PME



Champ : PME non financières définies au sens de la LME – Pays de la Loire

Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Une répartition des crédits aux PME plus concentrée sur les meilleures cotes dans les Pays de la Loire mais un déficit de cotes 3++



Source : Banque de France - FIBEN, données à fin décembre 2015

# Conclusion (1/2)

En 2014 :

- Stagnation de l'activité des entreprises françaises – toutes tailles confondues
- Contrairement à 2013, faible augmentation de la valeur ajoutée et contraction des marges d'exploitation.
- Forte progression du besoin de fonds de roulement global, due à la composante hors exploitation, mais évolution modeste des besoins de financement liés à l'activité ;
- Recul de l'investissement d'exploitation.
- Stagnation de la rentabilité financière, mais hausse du taux d'épargne et d'autofinancement.
- Répartition du revenu global plus favorable à l'autofinancement.
- L'endettement des grandes entreprises rapporté à leurs fonds propres augmente. Celui des PME et ETI continue de diminuer => accroissement de leur capacité d'endettement et allègement de leur coût de financement.

## Conclusion (2/2)

- L'activité des PME en France a connu une hausse limitée en 2014, dans un contexte marqué par l'atonie de la croissance économique
- La reconstitution des stocks témoigne d'une meilleure orientation des anticipations pour 2015 dans les Pays de la Loire comme en France entière.
- Le taux de marge se redresse mais la rentabilité globale est pénalisée par la faible progression des résultats.
- La structure financière reste globalement solide mais les PME des Pays de la Loire ont relativement plus recours au crédit